

COMMUNE DE LE RUSSEY

Document approuvé

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. Annexes

5.1.3 Plan général d'alignement (EL7)

Pièce n°5.1.3

REVISION GENERALE

Arrêtée par délibération du
Conseil Municipal : 14/02/2025

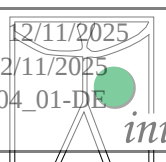
Approuvée par délibération du
Conseil Municipal : 07/11/2025

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de reception de l'AR: 12/11/2025

025-212505127-2025_07_004_01-DE

A G E D I



initiative

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr

Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 - initiative25@orange.fr

PONTS & CHAUSSÉES
DÉPARTEMENT
DU DOUBS

ROUTE Départementale N° 23
de St Hippolyte à Morteau

Signataires :
M. Pernis
INGÉNIEUR EN CHEF
M. Meisgerbes
INGÉNIEUR ORDINAIRE

PLAN
DES ALIGNEMENTS DE LA TRAVERSE
du Russey

Échelle de 0^m,005 pour 1^m,00 ($\frac{1}{200}$)

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.
Montbéliard, le 2 Avril 1879.

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef soussigné.

A BESANCON, le 5 Avril 1879.

signé Vornet.

Vu à la Section des Travaux Publics
le 17 mai 1881
Le rapporteur
signé Ch. Gecomend

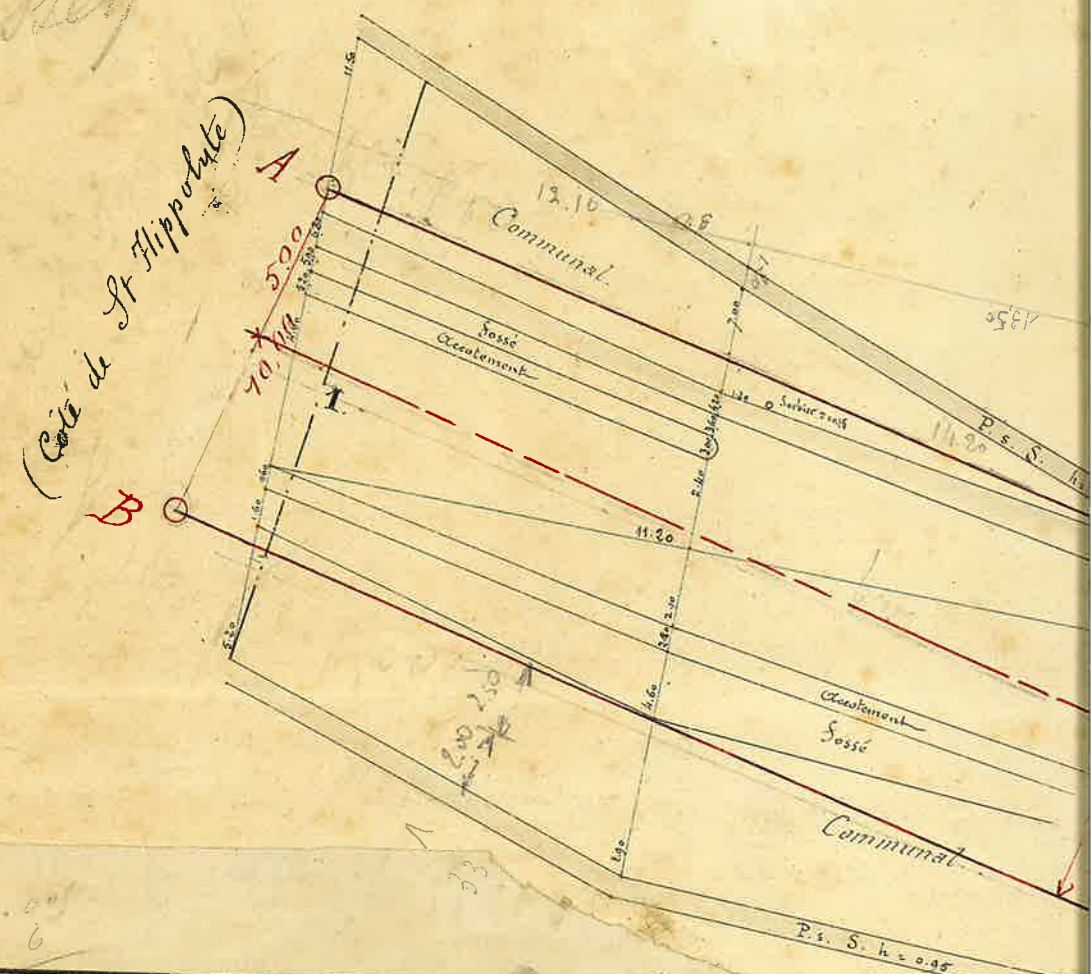
Pour copie conforme au plan annexé
au Décret en Date du 12 septembre 1881
Le Chef de la Division des Routes et Ponts
signé. Mlleille

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
Date de reception de l'AR: 12/11/2025
025-212505127-2025_07_004_01-DE
A G E D I

Simmetrie { A Indéterminée
1 Située au premier angle saillant
mur de clôture du pré Bourguenez Jules

Route 23

Russey



LÉGENDE EXPLICATIVE DES ANNOTATIONS

MAISONS ET AUTRES BATIMENTS

- B. Construction en bois.
- P. Construction en moellons.
- P.T. Construction en pierre de taille.
- OE. Maison n'ayant qu'un rez-de-chaussée.
- 1 E, 2 E, 3 E, ... Maison à 1, 2, 3, ... étages.

MURS DE CLOTURE ET DE SOUTÈNEMENT

- P. m. En maçonnerie avec mortier.
- P. s. A pierres sèches.
- P. t. En pierre de taille.
- c. Avec crépis ou enduit.
- h, h', ... Hauteurs du mur.

ANNOTATIONS COMMUNES

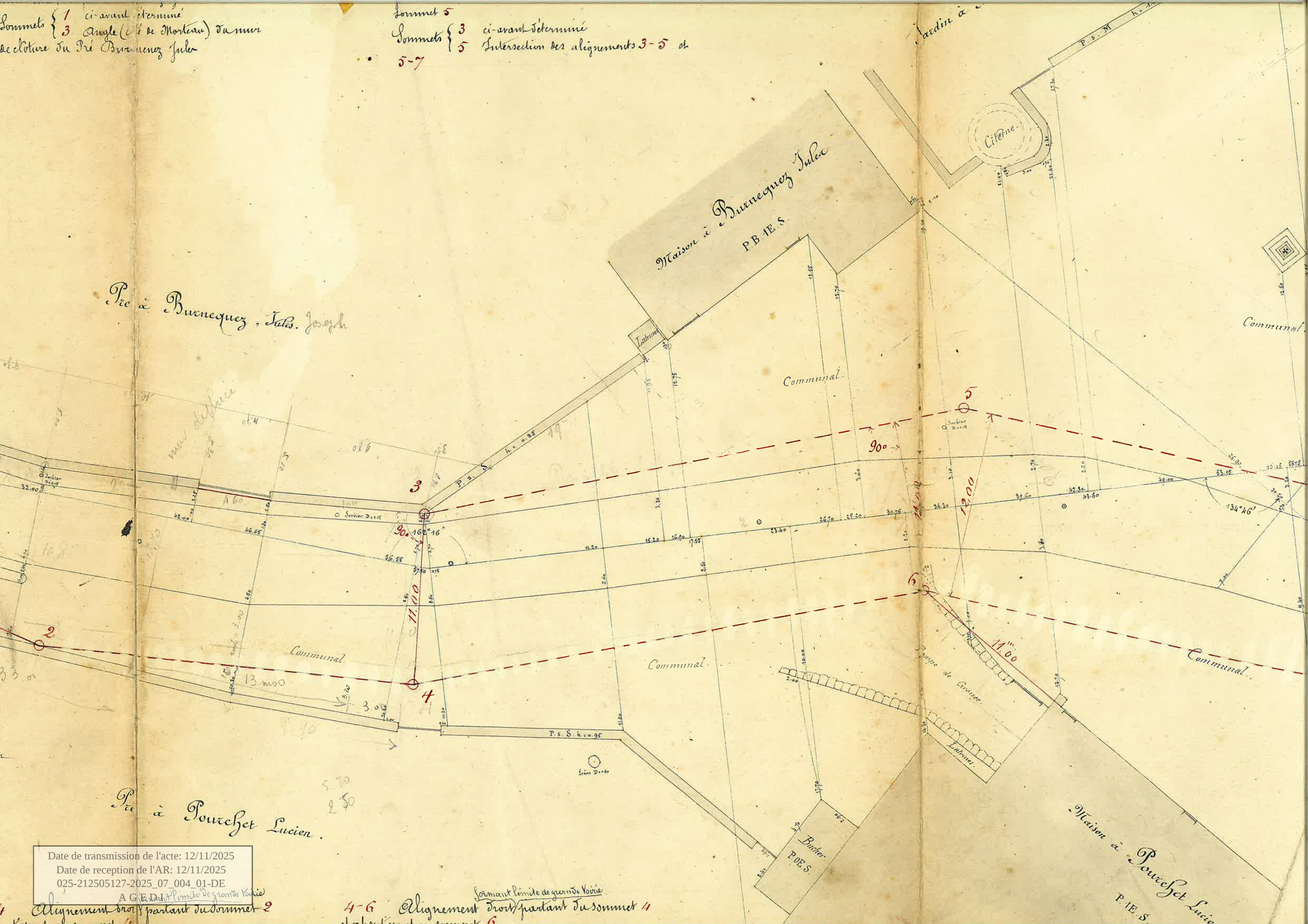
- S. Construction solide.
- M. Construction médiocre.
- V. Construction à l'état de vétusté.

B-2 Alignement de rose campagne parallèle,
à 1000 de distance à l'alignement A-1

Sommets { 1 ci-avant déterminé
 3 Angle (C. de Morteau) du mur
 de clôture du Pré Buanequez Jules

Sommets { 3 ci-avant déterminé
 5 Intersection des alignements 3-5 et
 5-7

Pré à Buanequez Jules Joseph



Pré à Pouchet Lucien.

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
 Date de reception de l'AR: 12/11/2025
 025-212505127-2025_07_004_01-DE
 A.G.E.D. (P. Michel de grande Voie)

Alignement droit partant du sommet 2

Alignement droit partant du sommet 4
 formant limite de grande Voie

5-7 et 7-9

P.B. 0E.S.

7-9 et 9-11

Jardin à Billod. Motel. Kétes

Rampe de grange.

Communal

Total

Communal.



Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
Date de reception de l'AR: 12/11/2025
025-212505127-2025_07_004_01-DE
A G E D I

6-8 alignement formant limite de grande Voie

8-10
8 et
Somme

distance au sommet 9
 Sommet { 9 ci-avant déterminé
 11 ci-après déterminé

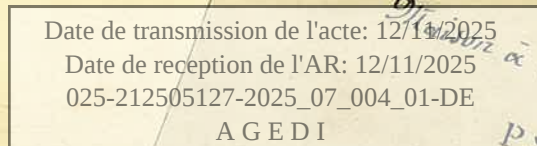
9^m.40 del angle (côté de Morteau) de la Maison Commune.
 ces distances mesurées dans le prolongement des faces latérales
 respectivement adjacentes aux dits angles
 Sommet { 11 situé à 18^m.00 en deca de la Remise Perrot, la Veuve
 13 situé à 10^m.00 au delà de la Maison Commune.



Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
 Date de reception de l'AR: 12/11/2025
 025-212505127-2025_07_004_01-DE

8-10 Alignement droit partant du sommet 8
 10-12 Alignement droit partant du sommet 10
 12-14 Alignement droit partant du sommet 12

Tommeb. } ¹⁸ à avant-ven. rive
 } ¹⁷ situé à 6,00 du mur
 Du jardin du Presbytère, cette distance
 mesurée menée d'équerre à mur à
 point ²

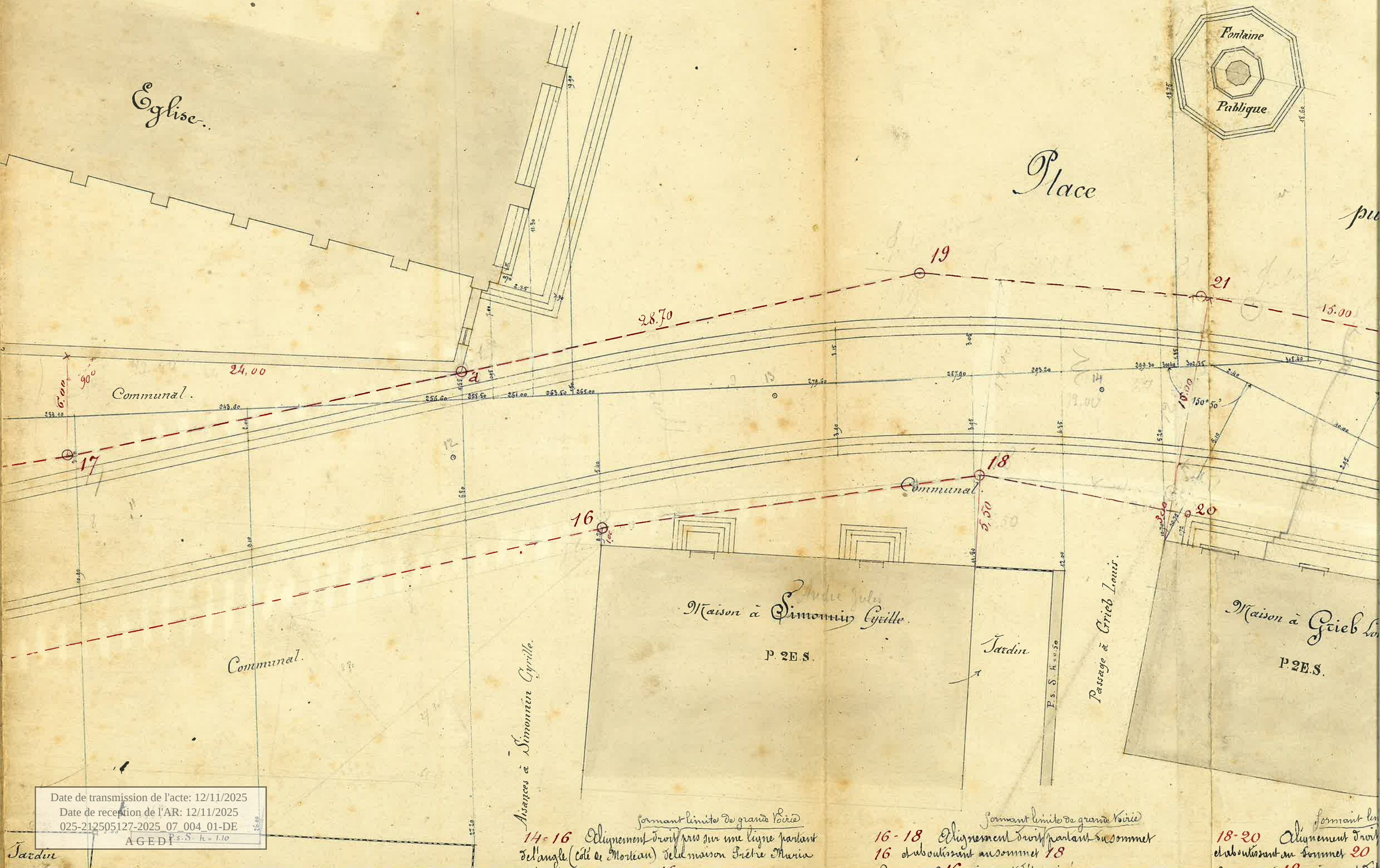


ime
du mur de clôture
Distance mesurée sur
mur à 24,00 sup

Somme { 17 ci-avant déterminé
a Angle (côté de Morteau) Turneur de clôture du jardin
du Presbytère
19 situé sur la ligne 17-2-19 a 28,70 du point a

Somme { 19 ci-avant déterminé
21 situé à 15,00 en avant de l'angle (côté de St Hippolyte)
de la maison Fr. et Louis, cette distance mesurée dans le
prolongement de la façade latérale de cette maison.

Somme { 21 ci-avant
23 Intersection
21-23 et 23-25



Lomards } 23 C. avant déterminé
 } 25 Si c. à 13.00 n. avant de l'angle (côté de St Hyppolyte)
 de la maison Nappoy, Charles, cette distance mesurée dans le
 prolongement de la façade latérale de cette maison.

Maison à J. Jequier Banguier
P. I.E.S.

Certain à e

Communal.

in à Grieb Louis
P. 2 E. S.

Passage mitoyen.

Trappey Charles.

Visances à Tappay, Chartre

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
Date de réception de l'AR: 12/11/2025
025-212505127-2025-07-004 01-DE
AGEDI

20 - 22 Alignement droit partant du
sommet 20 et aboutissant au sommet 22
20 ci-avant déterminé

22-24 Alignement droit partant du
Sommet 22 et aboutissant au sommet 24

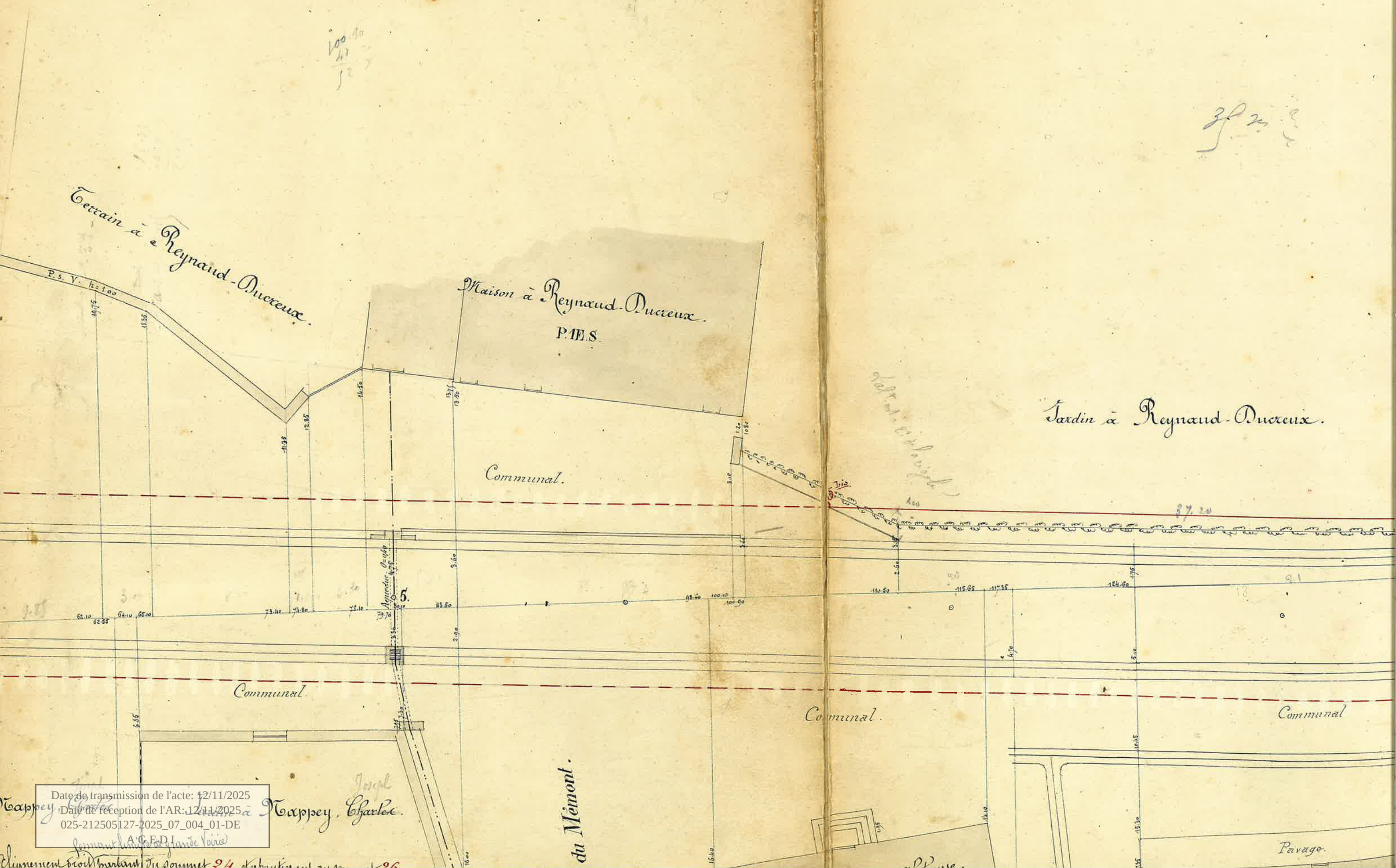
24-26 ^{formant limite de g} ^{clignement droit partant du}
8 24 ci-avant déterminé

et aboutissant au sommet
 Sommet { 25 ci-avant déterminé
 27 situé à 5,00 de la maison Monnin
 Marcel, distance mesurée dans le prolongement de la
 face latérale (côté de St Hippolyte) de la dite maison

33.48
 1.2
 34.68

23.22
 12.95

37.20



Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
 Date de réception de l'AR: 12/11/2025
 025-212505127-2025_07_004_01-DE
 Appuy Charles
 A.C.E.D.I.
 Jean-Louis de la Grande Voie

du Mémont.

$$\begin{array}{r} 150.20 \\ 200.90 \\ \hline 349.10 \end{array}$$

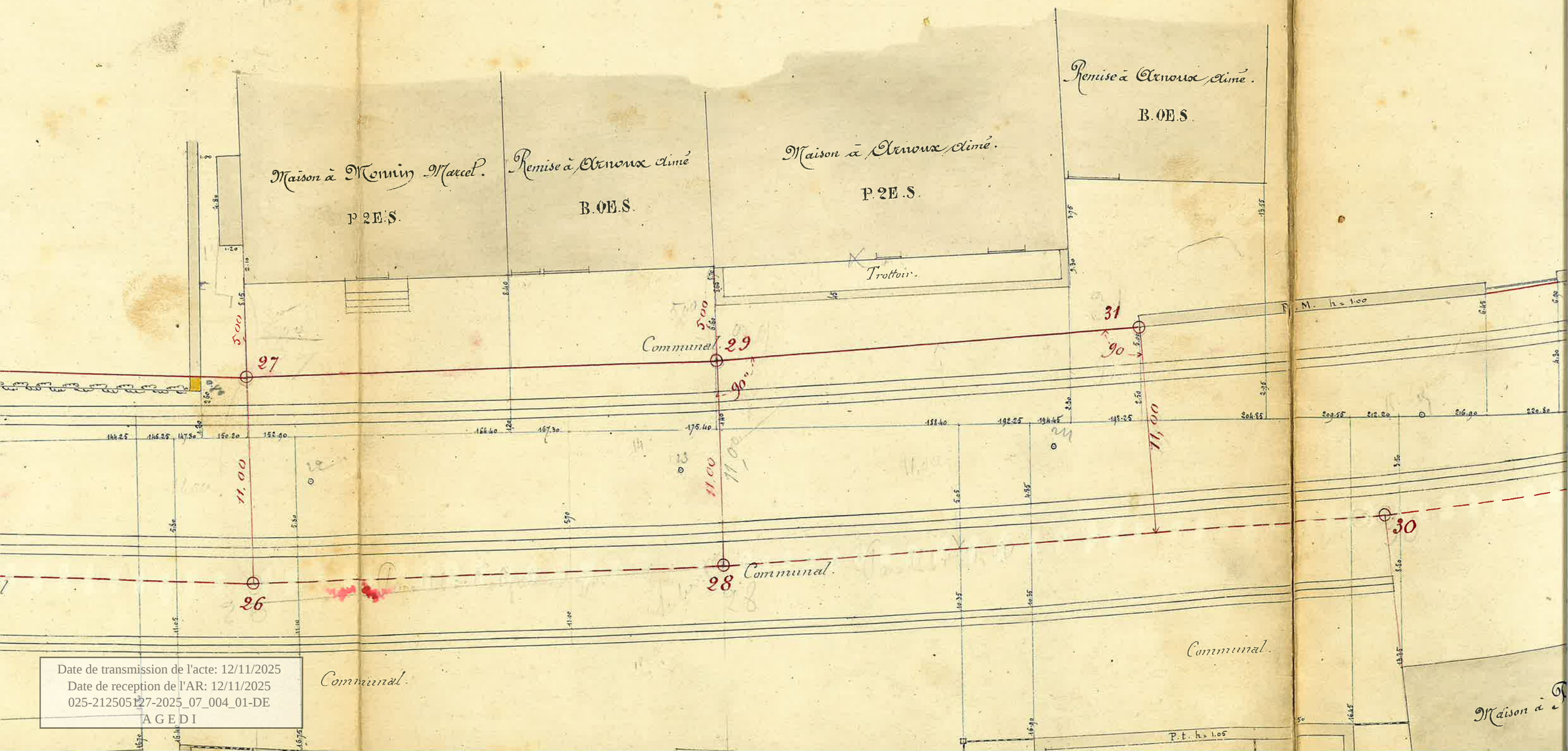
antérieure du
Ainé
Sommet } 31
 } 33
Du Corrain Au

26-28 Alignement droit mené par le sommet 26
parallèlement à l'alignement 27-29
Sommet { 26 ci avant déterminé
28 Intersection des alignements 26-28
et 28-30

28-30 Alignement droit parallèle, à 11^m.00 de distance,
à l'alignement 29-31

Sommets { 28 ci-avant déterminé
 { 30 situé à la rencontre du prolongement
de la face latérale (côté de Morveau) de la maison Renaud
Lucine

30-32 Al
 Substituants a
 Somme { 30
 } 32
 Distance mesur



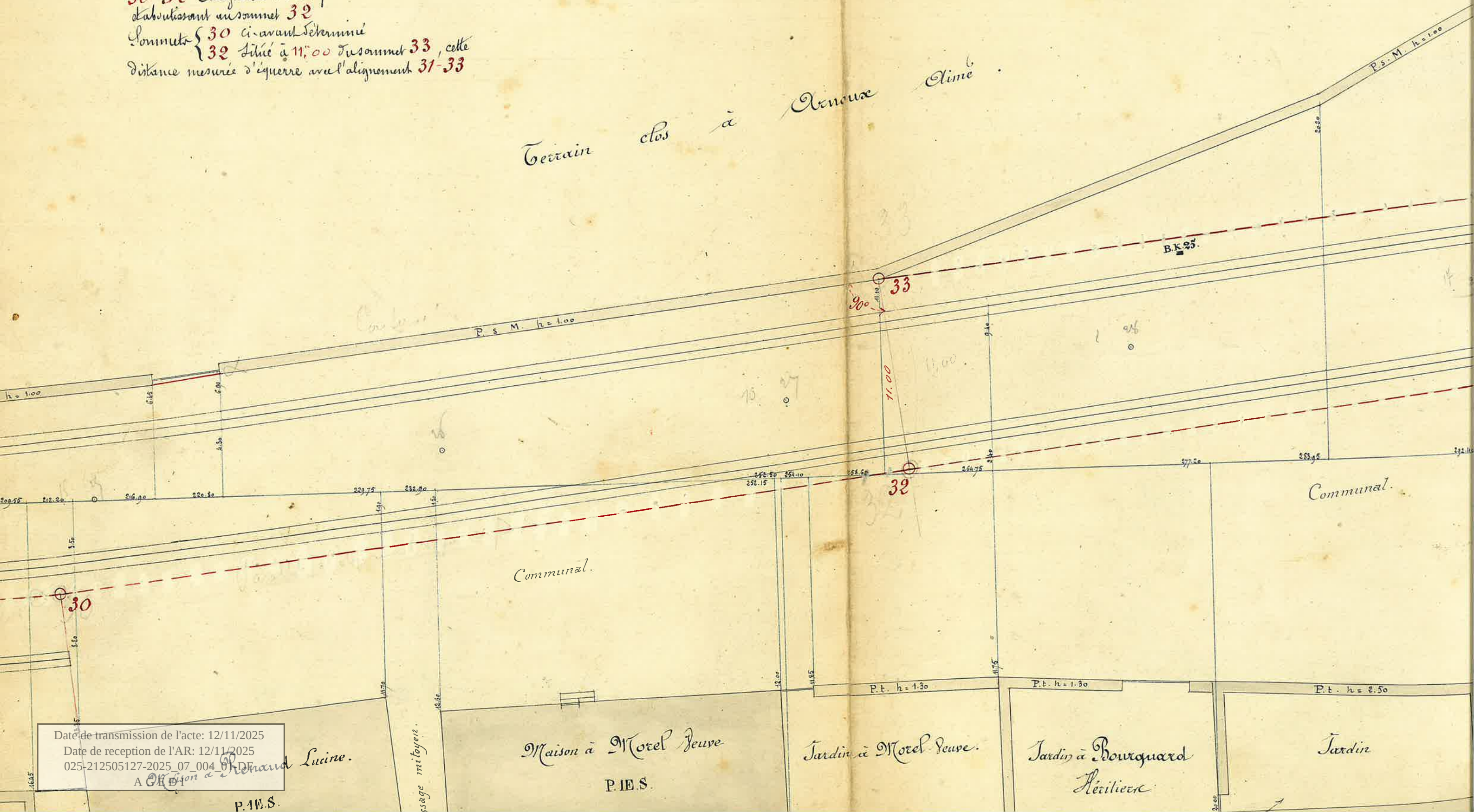
antérieure du mur de clôture du terrain clos à Anne

Sommets { **31** ci-avant déterminé
33 Angle saillant du mur de clôture
du terrain clos à Anne

30-32 Alignement droit partant du sommet **30**
et aboutissant au sommet **32**

Sommets { **30** ci-avant déterminé
32 situé à **11.00** du sommet **33**, cette
distance mesurée d'égèrre avec l'alignement **31-33**

Terrain clos à Anne



Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de reception de l'AR: 12/11/2025

025-212505127-2025_07_004_01 DE

A O E

Maison à Morel Lucine.

P.I.E.S.

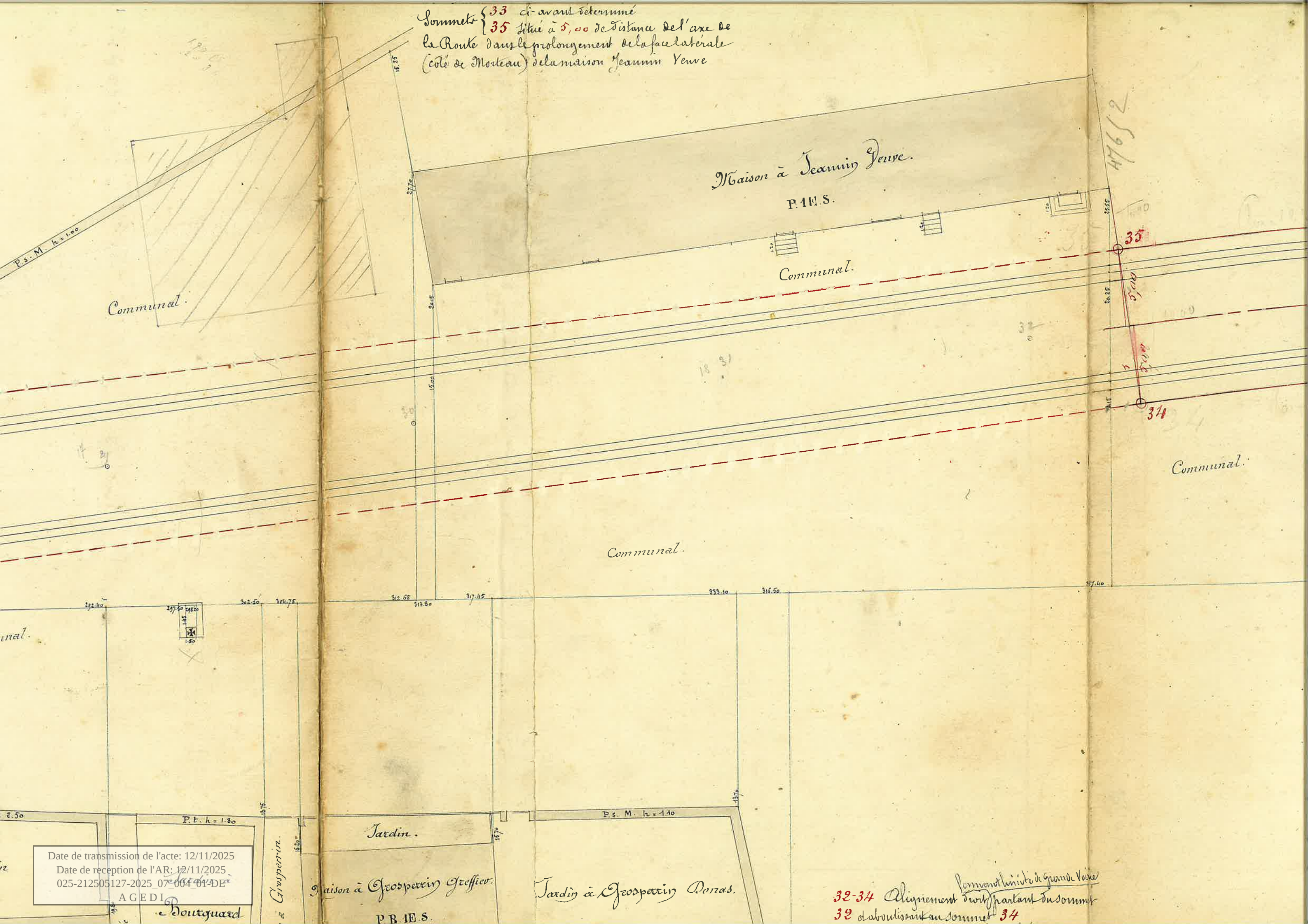
Maison à Morel Jeune
P.I.E.S.

Jardin à Morel Jeune.

Jardin à Bourguard
Néelieue

Jardin

Somme 33 ci-avant déterminé
 35 situé à 5,00 de distance de l'axe de
 la Route dans le prolongement de la face latérale
 (côté de Morteau) de la maison Jeanmme Yeuve



Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de réception de l'AR: 12/11/2025

025-212505127-2025_07-004-01-DE

AGEDI

Boulevard

Grosperin

Maison à Grosperin Jreffier

P.B.I.E.S.

Jardin à Grosperin Doras

32-34 Alignement d'axe partant du sommet
 32 et aboutissant au sommet 34

à l'axe de la Route, à 5,00 de distance de cet axe
et ayant son origine au sommet 35

